
Projet de territoire

26 mai 2011



michel.jouvet.01@orange.fr

Contribution de Michel JOUVET

Quelle ambition pour notre territoire ?

Décalons notre regard : ni arrogance, ni illusionnisme, ni fausse modestie, d'abord de la prospective

Plan résumé

1- Questionnons notre ambition avec une vision prospective

- La recherche et l'innovation
 - La recherche et l'innovation sont-elles les moteurs de l'économie demain ?
 - Quel est le poids de la recherche dans l'ouest, à Nantes, à Rennes,...
 - Quels critères d'évaluation sur l'efficacité de la recherche ?
 - Quelques références quantitatives sur le CNRS et l'IFREMER
- Les fonctions métropolitaines supérieures sont des moteurs de l'économie du territoire : une bonne complémentarité entre Nantes et Rennes
- Rennes avec une vocation administrative et étatique ? Nantes avec une vocation économique ? Cela reste à relativiser
- Quels poids économiques des deux métropoles ?
- Quels poids comparatifs des 2 bassins d'emploi des 2 aires urbaines ?
- Une forte interpénétration des tissus économiques de Nantes et de Rennes
- Une forte interpénétration des aires urbaines de Nantes et de Rennes
- L'aéroport de Notre-Dame des Landes : quelle accessibilité ?
- Le Grand Port Montoir - Saint-Nazaire : atouts et fragilités

- La métropole Nantes-Saint-Nazaire : fiction ou réalité ?
- Identifier des systèmes productifs territoriaux métropolitains : une utopie ?
- Une connaissance fine du tissu économique et scientifique de Nantes et de Rennes reste impérativement à affiner par les 2 agences d'urbanisme

2- Quel projet pour notre ville et notre territoire ? Décalons et renversons notre regard

- De la nécessité de concepts territoriaux novateurs adaptés à une nouvelle donne
- Coopérer c'est accepter d'imaginer de nouvelles formes de gouvernance : l'innovation n'est pas que technologique ; le monde bouge plus vite que nos certitudes

3- Quelle ambition pour Nantes : ni arrogance, ni illusionnisme, ni fausse modestie : d'abord de la modestie et de la prospective

- L'ambition territoriale ne se décrète pas : elle se mérite, se constate
- Une forte ambition pour Nantes et notre territoire
- Porter un regard décalé et oser le débat citoyen : un pari impossible, et si l'histoire bégayait ?

Contribution détaillée

Oui il faut affirmer une ambition et nos convictions sans complexe pour notre territoire. Mais de quelle ambition s'agit-il ?

Notre ambition territoriale ne peut pas être autoproclamée sinon nous ne convainquons que les convaincus. Elle doit soumettre nos certitudes à la critique sinon elle est autocentrée. Elle doit reposer sur une analyse comparative de notre positionnement actuel sinon c'est un vœu incantatoire. Elle doit dépasser nos cadres institutionnels et oser l'impertinence sinon c'est une vision préformatée. Elle doit reposer sur une vision prospective de l'avenir et dépasser nos schémas constitués sinon c'est une vision passéiste. Cette ambition doit enfin être reconnue et lisible au-delà de nos frontières sinon nous ne parlons qu'à nous-mêmes.

Sachons faire la part entre les désirs et les réalités. Quelle que soit la sémantique utilisée, Nantes peut-elle s'afficher comme le leader, la capitale, le moteur économique des Pays de Loire, de l'Ouest ou encore du grand Ouest ? Je ne le crois pas car il s'agit d'un regard autocentré, déconnecté de nos réalités comparatives avec d'autres territoires et des nouvelles données économiques marquées par la mondialisation des échanges économiques et la globalisation des sociétés.

Il nous faut donc oser un regard décalé et impertinent qui ne se contente pas de reproduire le discours de nos institutions ou nos propres convictions.

1- Questionnons notre ambition avec une vision prospective

Cette contribution repose volontairement sur une entrée économique intégrant la recherche et l'enseignement supérieur. L'économie de notre territoire est à la base des emplois dont nous avons besoin pour assurer notre cohésion sociale et ne pas réduire le développement durable à sa dimension environnementale. Ce texte (pour ne pas l'allonger) ne développe pas les atouts de Nantes : nous les connaissons relativement bien à travers les nombreuses contributions et conférences du conseil de développement. Cette contribution propose enfin de soumettre la question de notre ambition à quelques questions-clés, peut être impertinentes ou à contrecourant.

➤ La recherche et l'innovation

- La recherche et l'innovation sont-elles les moteurs de l'économie demain ?

Si oui, le potentiel de recherche existant sur Nantes ne nous place pas en première position par rapport à celui de Rennes qui semble plus important que le nôtre. Brest a aussi un réel potentiel de développement de recherche bien qu'inférieur à celui de Nantes et de Rennes ; -€ c'est un pôle mondial de compétitivité pour la mer. La complémentarité du tissu de recherche de ces 3 villes est réelle. Le potentiel de recherche d'Angers est faible et marqué par le pôle de compétitivité végétal (semences, horticulture, plantes médicinales...) qui concerne peu notre tissu économique.

Selon l'INSEE (*ceci reste à affiner*) le nombre d'emplois métropolitains supérieurs dans la recherche et l'enseignement en 1999 était de 4500 à Rennes, 4000 à Nantes, 2200 à Brest et 1900 à Angers. Rennes pèse globalement relativement plus que Nantes dans le domaine de la recherche-développement. Pour autant, une analyse fine est à faire par domaine de spécialisation. Il est vraisemblable (*ceci reste à confirmer*) que les domaines de recherche de Rennes et de Nantes soient complémentaires d'où l'intérêt d'une forte coopération entre les deux métropoles.

- Quel est le poids de la recherche dans l'ouest, à Nantes, à Rennes... ?

Nous disposons de peu d'informations statistiques fines sur le poids de la recherche des deux métropoles, les statistiques étant disponibles au niveau des régions. Néanmoins les informations disponibles au niveau des régions donnent des grandes tendances. Ces informations semblent confirmer le constat du paragraphe précédent.

Selon l'observatoire des sciences et de la recherche (rapport 2010) le poids de la recherche-développement (RD) civile est de 860 millions d'euros pour les Pays de la Loire et 1335 millions d'euros pour la Bretagne. La RD civile du secteur privé représente 268 millions d'euros pour les Pays de la Loire et 480 millions d'euros pour la Bretagne, celle du secteur public représente 596 millions d'euros pour les Pays de la Loire et 849 millions d'euros pour la Bretagne. Le nombre de chercheurs en emploi temps pleins (ETP) représente 8846 ETP pour la Bretagne (en augmentation de 11 % sur la période 2007-2002) et 5568 (en diminution de 2 % sur la période 2007-2002) pour les Pays de la Loire. Le nombre de chercheurs en ETP dans le secteur public représente 2296 ETP pour la Bretagne et 2283 pour les Pays de la Loire, dans

le secteur privé 5850 ETP pour la Bretagne et 3285 pour les Pays de la Loire. Les Pays de la Loire ont déposé en 2700 229 brevets européens, la Bretagne 376.

Le poids de la recherche est plus important en Bretagne qu'en Pays de la Loire avec un poids de la recherche publique relativement comparable entre les deux régions mais un poids de la recherche privée nettement plus important en Bretagne.

- Quels critères d'évaluation sur l'efficacité de la recherche ?

Il faut nous interroger sur les critères quantitatifs du nombre de chercheurs. Ceci mériterait en effet une analyse fine sur la spécialisation de la recherche au niveau des 2 métropoles. Ceci mériterait aussi de pouvoir effectuer une évaluation qualitative sur la recherche par spécialisation au regard des résultats obtenus.

Ce n'est pas en effet parce qu'il y a globalement un nombre important de chercheurs qu'on obtient une masse critique suffisante par type de spécialisation. Ce n'est pas non plus parce qu'il y a par type de spécialisation une masse quantitative importante de chercheurs que ceux-ci travaillent efficacement ensemble d'autant plus que nous savons que le monde de la recherche est marqué par beaucoup d'égos et d'individualisme !

Le nombre global de chercheurs sur un territoire n'est pas en soi un critère pertinent pour en apprécier l'efficacité et l'impact économique, c'est peut-être une condition nécessaire mais sûrement pas suffisante. Il faut tenir compte de la qualité des hommes et de la recherche alors que chacun proclame faire une recherche d'excellence. Un faible potentiel de recherche associé à des équipes de grandes qualités peut donner de meilleurs résultats qu'un fort potentiel associé des équipes médiocres.

Il faut sûrement renforcer la complémentarité des recherches entre les équipes de Nantes et de Rennes tant publiques que privée mais il faut aussi que la coopération entre les équipes de chaque ville soit réelle et s'inscrive dans une vision à long terme. Aujourd'hui cette vision à long terme et l'interdisciplinarité entre les équipes semble insuffisamment développée, en dehors du pôle EMC2.

- Quelques références quantitatives sur le CNRS et l'IFREMER

CNRS

Le site de Rennes est le plus important avec 415 agents CNRS permanents (40 %). Celui de Nantes compte 264 agents CNRS (26 %) et celui de Plouzané (près de Brest) 108 (10%). 100 agents travaillent sur le site de Roscoff (10%), 42 au Mans (5%), 36 à Brest (4%), 26 à Angers (3%) et 10 à Paimpont (1%). 11 agents exercent leur activité sur les sites de Lannion, Lorient et Saint-Nazaire.

IFREMER BRETAGNE

750 salariés Ifremer en Bretagne

- 4 stations côtières : Dinard, Concarneau, Lorient, La Trinité-sur-Mer
- un centre de documentation commun Ifremer-UBO-IRD : la bibliothèque La Pérouse

IFREMER LITTORAL ATLANTIQUE

344 salariés Ifremer sur le littoral Atlantique, de Bouin à Arcachon

- 4 stations côtières : Bouin, L'Houmeau (près de La Rochelle), La Tremblade et Arcachon
- un ensemble de moyens d'expérimentation aquacole : Bouin, L'Houmeau et La Tremblade
- un hall de technologie pour la valorisation des produits d'origine marine (Nantes)

- Les fonctions métropolitaines supérieures sont des moteurs de l'économie du territoire : une bonne complémentarité entre Nantes et Rennes

Les fonctions métropolitaines supérieures sont nécessaires au développement des entreprises et à l'attractivité du territoire. Elles sont bien présentes à Nantes. Elles le sont aussi à Rennes et complémentaires de celles de Nantes. En 2006, l'aire urbaine de Nantes compte 37 000 emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures et celle de Rennes 27 000- source INSEE. En dehors de Nantes et de Rennes ces fonctions sont relativement peu développées.

Les emplois stratégiques, et notamment la recherche, sont fondamentales pour créer une dynamique économique porteuse d'avenir. Pour autant, ils ne sont pas suffisants pour créer un équilibre social et sociétal d'un territoire.

Une analyse fine de ces fonctions métropolitaines supérieures et de leurs évolutions reste à effectuer.

| Aires Urbaines*1 | Emplois Total (milliers) | Part des CFM/Emploi Total en % *1 | Part des EFM/Emploi Total en % *2 | Indice de spécificité des fonctions métropolitaines (*4) | | | | |
|------------------|--------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------|
| | | | | gestion | Conception-recherche | Prestations intellectuelles | Commerce Inter-entreprise | Culture-Loisirs |
| Nantes | 352 | 10,5 | 29,4 | 1,04 | 0,87 | 0,99 | 1,15 | 0,74 |
| Rennes | 274 | 10,0 | 27,1 | 1,00 | 1,00 | 1,02 | 1,09 | 0,82 |

Source : Insee, recensement de la population 2006

*1 Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci

*2 CFM : cadres des fonctions métropolitaines

*3 EFM : emplois des fonctions métropolitaines

*4 L'indice de spécificités est le rapport entre la part de chacune des fonctions dans l'emploi de l'aire métropolitaine et cette même part dans l'ensemble des aires urbaines métropolitaines. L'indice de spécificité doit être interprété comme un indicateur de relative sur représentation quand il est supérieur à 100, et inversement quand il est inférieur. Quand les indices ne se démarquent pas beaucoup de 100 on considère que l'écart a peu de sens.

À Rennes, il y aurait une sous-représentation de la fonction culture loisirs et une légère sur représentation de la fonction commerce inter-entreprises. Pour Nantes, c'est la même chose mais, en plus affirmé, s'y ajoute une sous-représentation de la fonction conception-recherche.

➤ Rennes avec une vocation administrative et étatique ? Nantes avec une vocation économique ? Cela reste à relativiser

C'est méconnaître le poids dans l'aire urbaine de Rennes de l'industrie numérique et des télécoms, de celui de l'automobile ou de l'agroalimentaire. Selon les agences d'urbanisme l'aire urbaine de Nantes compte en 2006 351.000 actifs et celle de Rennes 274.000 (en forte progression au cours de la dernière décade pour les 2 aires urbaines) avec la même proportion d'emplois privés soit autour de 50%.

- Quels poids économiques des deux métropoles ?

Le poids économique des 2 métropoles n'est pas facilement mesurable (*ceci reste à quantifier*) car les évaluations sont effectuées à partir des découpages institutionnels.

Le poids économie de la Bretagne représente en 2007 4,3 % du PIB national et celui des Pays de la Loire 4,9 % (observatoire des sciences et de la recherche - rapport 2010- base 2007).

- Quels poids comparatifs des 2 bassins d'emploi des 2 aires urbaines ?

Les statistiques relatives aux emplois sont une autre approche du poids économique. Elles sont disponibles à partir des bassins d'emploi : voir tableau ci-après.

Bassins d'emploi 2007- source INSEE

Un bassin d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

| Bassin d'emploi 2007 | Agriculture | Industrie | Construction | Tertiaire marchand | Tertiaire non marchand | Total Salarié | Non Salarié | Total Emploi |
|----------------------|-------------|-----------|--------------|--------------------|------------------------|------------------|-------------|--------------|
| NANTES | 3 601 | 50 926 | 24 722 | 197 098 | 111 801 | 388 148 | 30 705 | 418 853 |
| SAINT-NAZAIRE | 814 | 20 962 | 8 094 | 41 975 | 28 023 | 99 868 | 12 803 | 112 671 |
| ANGERS | 3 060 | 23 294 | 9 879 | 65 126 | 53 869 | 155 228 | 14 133 | 169 361 |
| ROCHE-SUR-YON | 1 038 | 15 438 | 5 678 | 30 788 | 24 685 | 77 627 | 7 544 | 85 171 |
| CHOLET | 2 538 | 26 315 | 6 517 | 31 202 | 20 140 | 86 712 | 10 232 | 96 944 |
| SAINT-BRIEUC | 1 791 | 13 878 | 7 013 | 36 036 | 30 803 | 89 521 | 10 906 | 100 427 |
| BREST | 2 437 | 13 887 | 9 202 | 57 153 | 41 114 | 123 7931 2312 | 12 368 | 136 161 |
| QUIMPER | 3 033 | 19 290 | 6 208 | 40 785 | 52 933 | 122 249 | 12 630 | 134 879 |
| RENNES | 1 910 | 37 898 | 17 742 | 135 462 | 97 526 | 290 538 | 24 617 | 315 155 |
| VANNES | 792 | 12 492 | 6 184 | 32 246 | 31 762 | 83 476 | 9 421 | 92 897 |
| LORIENT | 1 442 | 15 389 | 6 425 | 35 692 | 26 168 | 85 116 | 11 046 | 96 162 |
| LAVAL | 531 | 11 696 | 3 794 | 23 459 | 18 177 | 57 657 | 5 404 | 63 061 |

- Plus de 200.000 emplois salariés en bleu foncé
- De 100.000 à 200.000 emplois salariés en bleu clair
- De 50 000 à 100 000 en blanc

Le poids du secteur industriel est également important à Rennes. En termes d'emplois industriels Rennes est la deuxième ville après Nantes et avant Saint-Nazaire. De même, Rennes est la deuxième ville en termes d'emplois tertiaires après Nantes.

L'emploi salarié privé est en fort développement à Nantes et à Rennes.

Une analyse complémentaire au niveau des aires urbaines confirme et affine ces tendances. La structure du tissu des emplois des 2 aires urbaines est proche.

| Emplois par secteur d'activité des aires urbaines (base 1999) RP 2007 | Agriculture | Industrie | Construction | Commerce, transports et services divers | Administrations publiques, enseignement, santé, action sociale | Ensemble |
|---|-------------|--------------|--------------|---|--|----------|
| Nantes | 6 318/1,7% | 44 522/2,4% | 23 340/6,5% | 177 883/49,5% | 106 729/29,7% | 358 792 |
| Rennes | 6 328/2,2% | 36 818/13,2% | 17 730/6,3% | 131 177/47,0% | 86 826/31,1% | 278 879 |
| Angers | 5 326/3,5% | 18 850/12,4% | 10 316/6,8% | 66 294/43,7% | 50 707/33,4% | 151 494 |
| Brest | 4 140/3,2% | 13 722/10,7% | 8 462/6,6% | 48 345/37,9% | 52 624/41,3% | 127 293 |

| Emplois des aires urbaines par statut social (base 1999)-RP 2007 | Nantes | Rennes | Angers | Brest |
|--|---------------|--------------|--------------|--------------|
| Agriculteurs exploitants | 3 160/0,8% | 4 826/1,7% | 1 700/1,1% | 2 076/1,6% |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 17 061/4,7% | 11 927/4,2% | 7 270/4,7% | 5 692/4,4% |
| Cadres, professions intellectuelles supérieures | 64 364/17,9% | 51 069/18,3% | 22 279/14,7% | 19 731/15,5% |
| Professions intermédiaires | 99 553/27,7% | 73 336/26,2% | 40 542/26,7% | 33 844/26,5% |
| Employés | 100 520/28,0% | 75 583/26,2% | 44 417/29,3% | 39 670/31,1% |
| Ouvriers | 74 134/20,6% | 62 138/22,2% | 35 286/23,2% | 26 281/20,6% |
| Ensemble | 358 792 | 278 879 | 151 494 | 127 293 |

La structure des activités entre Nantes et Rennes est également très proche. Angers et Brest ont quelques caractéristiques plus spécifiques. À Angers, et surtout Brest, la part des emplois administration publique, enseignement, santé et action sociale est plus forte au détriment pour Brest de l'industrie et des services et pour Angers au détriment des services.

La structure des statuts sociaux entre Nantes et Rennes est également très proche. Angers et Brest ont quelques caractéristiques plus spécifiques. À Angers et, surtout Brest, la part des employés et des ouvriers est sensiblement plus forte.

Là aussi une analyse plus fine de la répartition et des évolutions de ces emplois par type d'activité est indispensable pour en comprendre l'impact. Elle reste à effectuer.

➤ Une forte interpénétration des tissus économiques de Nantes et de Rennes

Selon l'AURAN plus de 250 entreprises (en augmentation) ont un pied à Nantes et Rennes (niveau comparable entre Nantes et Saint Nazaire). 1800 personnes de l'aire urbaine nantaise vont travailler chaque jour dans l'aire urbaine rennaise. 1500 personnes de l'aire urbaine rennaise vont travailler chaque jour dans l'aire urbaine nantaise (*à quantifier pour le tissu angevin*).

Une analyse fine de ces flux et de leurs évolutions gagnerait à être effectuée :

- quelles sont les caractéristiques de ces entreprises et leurs moteurs de développement, pourquoi une co-présence dans les 2 métropoles ?
- qui sont les personnes qui font journellement l'aller et retour domicile - travail entre les 2 métropoles, quels moyens de déplacements utilisent-elles, ... ?

➤ Une forte interpénétration des aires urbaines de Nantes et de Rennes

Les aires urbaines de Nantes et de Rennes continuent de se rapprocher rapidement et ce sera sûrement effectif à l'horizon 2030-2050 compte tenu de l'attractivité des 2 aires urbaines et de l'augmentation prévisible de la population.

De la Roche-sur-Yon à Saint-Malo, tout au long d'une infrastructure routière à quatre voies, une forme territoriale urbaine se renforcera constituant une sorte d'armature métropolitaine croisant l'axe Nantes - Saint-Nazaire. La continuité des aires urbaines de Saint-Nazaire et de Nantes sera aussi renforcée. Les aires urbaines de Nantes et d'Angers resteront distinctes, au-delà d'Ancenis le développement de l'aire urbaine nantaise restera faible.

Seul Nantes atteint les caractéristiques de Métropole dans le cadre de la réforme territoriale. Cependant ni Nantes ni Rennes ne pèsent assez lourd pour atteindre seules la dimension suffisante pour accéder à la catégorie de grandes métropoles européennes susceptibles d'entraîner dans une dynamique collective les villes de leur environnement (Angers, Brest, ...).

➤ L'aéroport de Notre-Dame des Landes : quelle accessibilité ?

Sera-t-il réalisé au calibre prévu (budget oblige) ? Sinon ne sera-t-il pas un simple transfert de l'aéroport actuel ? Quel sera l'impact d'un accès plus rapide (1h27) de Paris à partir de Rennes avec le futur TGV ? Et surtout quel sera l'impact du barreau LGV sud (que nous soutenons) avec une gare prévue à Orly (et donc le raccordement avec la LGV Rennes-Paris ?

Le grand aéroport de l'Ouest semble encore une réalité fragile. Le choix de l'aéroport de Notre-Dame des Landes à Nantes et d'une LGV à Rennes n'est-il pas un marché de dupes pour Nantes ? L'absence à ce jour d'une liaison rapide ferroviaire entre Nantes et Rennes augmente-t-elle cette fragilité ? En tout état de cause, si cette liaison était décidée dans le cadre de la prochaine approbation du schéma national des infrastructures de transport (SNIT), sa réalisation opérationnelle nécessiterait plusieurs décades compte tenu des financements à mobiliser et des procédures à mettre en œuvre.

Il est probable qu'une partie importante des usagers de ce futur aéroport continueront à utiliser leur voiture sans transiter par la gare de Rennes d'autant plus que son accès en cœur de ville n'est pas facile et qu'il faudra s'assurer d'une liaison horaire satisfaisante au départ de la gare de Rennes. Les usagers de ce futur aéroport

qui viendront de Vannes, de Lorient ne transiteront pas par Rennes. L'accès transport routier (voitures individuelles ou transports collectifs) restera vraisemblablement le mode d'accès prioritaire au futur aéroport. C'est encore plus vrai pour les usagers venant du sud Loire. Aussi ne conviendrait-il pas de donner la priorité à l'amélioration du trafic ferroviaire entre Nantes et Rennes par la voie actuelle ?

Pour autant la programmation d'une liaison ferroviaire grande vitesse (LGV) est une priorité pour assurer demain l'interconnexion ferroviaire de nos territoires avec les pays du Sud via Bordeaux ou encore vers le sillon rhodanien. De même la programmation d'une LGV en site propre (dite virgule de Conéré) pour assurer une interconnexion ferroviaire grande vitesse Nantes- Paris est aussi une priorité. Ces projets ne sont pas nécessairement liés à celui du futur aéroport. En tout état de cause il faudra choisir les projets les plus essentiels pour notre territoire au risque de ne rien obtenir en multipliant nos priorités.

➤ Le Grand Port Montoir - Saint-Nazaire : atouts et fragilités

Qu'en sera-t-il dans quelques décades (2040-2050 ?) lorsque que le trafic énergétique, qui en est sa substance première, commencera à diminuer ? Le port aura-t-il diversifié et développé suffisamment son trafic, notamment conteneurs ? Quel sera l'impact de la ligne Espagne—Grande-Bretagne que Brittany-Ferries vient d'ouvrir ? Concurrencera-t-elle celle au départ de Montoir ? Le projet du Mans port sec du Havre semble aujourd'hui bien lointain et aléatoire mais qu'en sera-t-il au final ? L'appellation, le Grand Port Montoir - Saint-Nazaire porte Atlantique de l'Europe, est-elle une vision anticipatrice ou un objet de communication ?

Accessoirement, quel sera l'impact de la diminution du trafic énergie pour les activités industrielles de la basse Loire ? Quelles sont les stratégies anticipatrices pour y palier ?

➤ La métropole Nantes-Saint-Nazaire : fiction ou réalité ?

Ne sous-estimons pas les nombreuses coopérations positives entre les deux villes et leurs bassins d'emploi. Mais peut-on néanmoins parler de métropole (au départ on parlait de bi-pôle) ? Qu'est ce qui fait métropole, les discours ou les réalités ?

Il y a une gouvernance et un projet métropolitain récemment défini à travers le Scot métropolitain : c'est une réelle avancée.

Mais le Scot n'est-il pas d'abord un document d'aménagement et de mise en cohérence des politiques territoriales? Suffit-il à faire métropole ? Notons surtout que le Scot se limite à 5 intercommunalité du Nord Loire de Saint-Nazaire à Nantes. Il ne correspond pas à l'aire urbaine nantaise alors qu'elle intègre les territoires du sud Loire de l'agglomération mais aussi qu'elle se développe sur un axe nord sud.

Enfin, il y a toujours 2 agences de développement économique même si leurs compétences ne sont pas comparables. Il y a aussi toujours 2 offices touristiques distincts et le voyage à Nantes ne semble pas intégrer Saint-Nazaire. Saint-Nazaire vient de lancer sa propre marque, Nantes va lancer prochainement la sienne : cherchez l'erreur.

➤ Identifier des systèmes productifs territoriaux métropolitains : une utopie ?

Il faut analyser la métropole comme un système productif territorial interactif et prendre en compte la réalité des flux existants. Ces flux sont particulièrement développés entre Rennes et Nantes. Le Mans semble plus tourné vers la grande aire urbaine parisienne.

Pour acquérir la dimension européenne dont nos territoires ont besoin pour assurer leurs développements futurs, il faut concevoir la métropole de demain comme un système productif de villes (et de territoires) ayant des fonctions complémentaires et développant entre elles des échanges et des flux positifs (économiques, scientifiques, culturels).

Ce système productif territorial est surtout caractérisé, au-delà des données statistiques, par une volonté de coopération reposant sur quelques axes stratégiques bien identifiés et une forte gouvernance commune. Ce sont avant tout des hommes et des projets qui impulseront les politiques à conduire à ce titre et non pas seulement des données historiques, géographiques ou institutionnelles.

Ces grands systèmes productifs métropolitains transgresseront les frontières administratives régionales. Essayons de les imaginer avec leurs propres dynamiques de développement mais aussi avec leurs interactivités potentielles. Nantes et Rennes avec les villes de leur environnement géographique (Saint-Nazaire,

Angers, Brest,...) peuvent constituer un grand système productif territorial métropolitain. Le grand bassin parisien en constitue incontestablement un autre. Le Mans et la Sarthe, qui ne sont pas des territoires de second rang, y semblent plus rattachés. Bordeaux, peut-être avec la Rochelle qui me semble plus être tournée vers Bordeaux que vers Nantes, en constitue sûrement un troisième. Toulouse a sa propre dynamique.

En complément de cette analyse il faut aussi envisager les interactions entre ces grands systèmes productifs métropolitains qui constituent en quelque sorte des nœuds maillant le territoire. Ces interactions relèvent d'une autre logique ; elles peuvent être coopératives ou concurrentielles.

➤ **Une connaissance fine du tissu économique et scientifique de Nantes et de Rennes reste impérativement à affiner par les 2 agences d'urbanisme**

Une connaissance fine et intelligente du tissu économique et scientifique des 2 métropoles reste à effectuer d'autant plus que la plupart des informations statistiques disponibles, souvent fragmentées, le sont au niveau des 2 régions et non pas de leurs 2 métropoles. Les informations existantes au niveau des 2 régions dessinent vraisemblablement des tendances existantes au niveau des 2 métropoles compte tenu de leur poids régional. Ce constat nous invite d'autant plus à la prudence par rapport à nos présupposés. Il nous invite encore plus à revisiter et à décaler notre regard.

Les 2 agences d'urbanisme ont un travail important d'analyse qui reste à compléter pour restituer une vision pertinente et prospective de ce tissu économique et scientifique, lisible par le citoyen. Cette analyse, qui doit alimenter la réflexion prospective, est indispensable pour dépasser des discours convenus ou les convictions présupposées. C'est une demande forte que le conseil de développement pourrait effectuer auprès de l'AURAN dans le cadre du débat sur le projet de territoire 2030.

2- Quel projet pour notre ville et notre territoire ? Décalons et renversons notre regard

➤ **De la nécessité de concepts territoriaux novateurs adaptés à une nouvelle donne**

La notion de hiérarchie urbaine et de capitale régionale très largement développée par les géographes, les historiens et les urbanistes est réelle. C'est cependant un concept qui divise alors qu'il faut nous regrouper. C'est peut-être un concept utile pour les égos de certains de nos dirigeants et de leurs "arrière-cuisines" attachés à leur pré carré institutionnel. Le concept d'une ville métropole est plus flou.

Ces concepts appliqués à notre territoire et à notre ville sont une vision dépassée non adaptée à la donne des prochaines décades. La nouvelle donne c'est celle de la mondialisation des échanges et de la globalisation des sociétés, c'est aussi celle de la concurrence ou de la coopération entre les territoires et les métropoles.

La nouvelle donne c'est encore le poids renforcé de la recherche, de l'innovation et les transferts technologiques dans une économie où tout s'accélère avec une concurrence renforcée entre les territoires mais aussi les grands blocs économiques mondiaux, états ou entreprises, qui sont désormais multi planétaires.

➤ **Coopérer c'est accepter d'imaginer de nouvelles formes de gouvernance : l'innovation n'est pas que technologique ; le monde bouge plus vite que nos certitudes**

Les autres villes de notre environnement ont aussi leurs atouts, leurs identités, leurs projets stratégiques. Ne les sous-estimons pas en les considérant comme des pôles secondaires au nom d'une hiérarchie urbaine qui s'imposerait naturellement. Traitons ces autres villes - comme des partenaires à part entière et sachons les respecter. Cela relève peut-être de la psychologie mais c'est une des conditions de la réussite de tout projet de coopération.

Posons-nous sereinement la question de savoir si par exemple Rennes ne pourrait pas, à un horizon plus ou moins proche, se passer de Nantes plus que l'inverse. Après tout Rennes avec la Bretagne a de nombreux atouts dont une ouverture maritime à double entrée : l'Atlantique et la Manche, une proximité de Paris avec la future ligne TGV, un réel potentiel de recherche et de développement. De plus Rennes avec la Bretagne a une réelle identité.

A titre d'exemple, rappelons que les chambres de commerce et d'industrie de Nantes et Saint-Nazaire n'ont pas commencé par fusionner mais ont institué un groupement de coopération inter consulaire : le GILA. C'est une récente loi (convertie dans les milieux consulaires) qui a créé une seule CCI par département. N'est-il pas aussi significatif que de grandes agglomérations cherchent à développer des coopérations multipolaires, par exemple : Lyon avec notamment Saint-Étienne, Lille ou Strasbourg avec des coopérations transfrontalières ?

Constatons aussi que de grands groupes économiques ont su et pu se développer avec des coopérations nouvelles concrétisées par des gouvernances innovantes. Il en est ainsi par exemple d'EADS, de Renault avec Nissan. Constatons que l'union européenne relève aussi d'une nouvelle forme de coopération et de gouvernance politique. Certes on peut critiquer l'intérêt de ces exemples et le manque de lisibilité de ces gouvernances mais pouvait-on s'en passer ?

Le monde bouge plus vite que nos certitudes. Il nous faut être à l'écoute des signaux émergents qui préfigurent des bouleversements à venir. Sachons décaler et renverser notre regard : nos modèles actuels sont peut-être dépassés.

3- Quelle ambition pour Nantes : ni arrogance, ni illusionnisme, ni fausse modestie : d'abord de la modestie et de la prospective

➤ L'ambition territoriale ne se décrète pas : elle se mérite, se constate

Nantes ne peut pas s'autoproclamer, peu importe la sémantique utilisée, comme le leader, la capitale, le centre de gravité de l'Ouest et encore moins du grand Ouest. Elle ne peut pas s'affirmer toute seule comme ayant naturellement vocation à le devenir, peut-être parce que Nantes fait peur.

Nantes a besoin des autres et ne doit pas attendre que ces « autres » viennent naturellement à elle. Ne prenons pas nos désirs pour des réalités. Nous sommes entrés dans un monde marqué par les concurrences et les coopérations : il faut savoir choisir et on ne pourra pas gagner sur tous les tableaux.

Coopérer ne suppose pas de mettre son mouchoir dans sa poche. Bien au contraire pour coopérer il faut affirmer et faire reconnaître ses forces sans complexe mais sans surestimation. Il faut aussi oser reconnaître ses fragilités, être dans une posture d'écoute et d'ouverture. Il faut avant tout une vision anticipatrice de son devenir.

➤ Une forte ambition pour Nantes et notre territoire

Notre ambition devrait être celle d'un territoire qui aura su prendre en compte une nouvelle donne pour renforcer son attractivité économique génératrice des emplois dont nous avons besoin pour conserver notre cohésion sociale et ne pas limiter le développement durable au seul pilier environnemental. Nantes ne peut pas la réussir seule.

Pour cela Nantes ne doit pas mettre en avant un concept de hiérarchie urbaine, de leader ou de capitale territoriale. Elle doit se projeter et se penser avec un concept de coopération métropolitaine multipolaire qui commence à partir de 2 partenaires.

Seule Nantes atteint les caractéristiques de métropole dans le cadre de la réforme territoriale. Cependant ni Nantes ni Rennes ne pèsent assez lourd pour atteindre seules la dimension suffisante pour accéder à la catégorie de grandes métropoles européennes. Nantes et Rennes gagneraient à développer ensemble des projets ciblés, qui répartissent les intérêts au profit de l'une et de l'autre, pour que les synergies développées leur donnent une lisibilité internationale et renforcent leur attractivité et rayonnement en entraînant les autres villes de leur environnement (Saint-Nazaire, Brest, Angers,...) dans une dynamique collective.

Il ne faut pas chercher à tout englober ni à élaborer un projet exhaustif. Il faut chercher à réaliser quelques projets ciblés à dimension métropolitaine pour apprendre à travailler ensemble de façon transversale.

C'est une étape préalable à l'élaboration du projet ambitieux dont nous avons besoin pour créer des richesses sur le territoire et éviter les divisions stériles.

Cette démarche est engagée. Il faut l'accélérer pour consolider les bases d'un ancrage partenarial tout en enclenchant l'installation d'une gouvernance territoriale.

Ceci suppose des coopérations métropolitaines fortes entre Nantes et Rennes se traduisant par de nouvelles formes de gouvernance territoriale autour de la constitution d'un pôle métropolitain. Nantes et Rennes auraient intérêt à associer à cette coopération les autres villes de leur hinterland sous réserve qu'elles partagent une stratégie commune à l'opposé de celle d'un réseau métropolitain diffus et à géométrie variable où chacun prend ce qui l'intéresse et fait son affaire du reste.

Cette coopération n'exclut pas que dans certains domaines les villes soient en compétition comme nous pouvons aujourd'hui le constater à travers de nombreux exemples d'entreprises industrielles qui sont à la fois en coopération dans certains domaines et en concurrence dans d'autres.

➤ **Porter un regard décalé et oser le débat citoyen : un pari impossible, et si l'histoire bégayait ?**

Nantes, en s'appuyant sur ses atouts, son attractivité et son rayonnement, saura-t-elle porter un regard décalé sur ses certitudes qui en feraient par vocation la capitale d'un grand ouest ? Nantes saura-t-elle être à l'initiative de puissantes coopérations territoriales se traduisant par une gouvernance métropolitaine innovante ?

Nantes ne pourra pas gagner sur tous les plans : c'est le propre de toute stratégie. Nantes devra savoir trouver des compromis pour un projet territorial audacieux gagnant-gagnant.

On me dira que je suis un utopiste ou un doux rêveur et qu'il faut être plus réaliste... mais alors à quoi sert la réflexion prospective et le débat citoyen si on les réduit au constat du présent, à l'horizon du réalisme ou au prolongement des tendances constatées ? Le mur de nos certitudes ne résistera pas aux bouleversements à venir ; méditons les exemples des murs du XXe siècle qui se sont effondrés.

On me dira aussi que les relations avec Rennes "c'est compliqué", et c'est vrai, mais la réciproque est sûrement tout aussi vraie... Parfois je pense que ceci relève davantage de la psychologie, voire de la psychanalyse (se référer à la relation dominant-dominé), que de la stratégie territoriale. C'est aussi vrai pour les relations avec beaucoup de villes (par exemple Saint-Nazaire ?) ou entre les institutions (métropole - conseil général - conseil régional). Pourtant qui aurait dit dans les années 1950-1960 que Nantes « la bleue », ville commerciale et bourgeoise, coopérerait un jour avec Saint-Nazaire « la rouge », ville ouvrière et industrielle ? Elles étaient alors rivales !

Ce renversement de notre regard qui nous porte à aller au-delà de nos convictions actuelles est le pari le plus difficile que Nantes doit faire pour définir de nouvelles stratégies adaptées à une nouvelle donne. C'est pourtant quand on se croit fort que ceci devrait être le plus facile. Le débat citoyen gagnerait à y contribuer fortement mais il faut aussi pour cela des dirigeants courageux qui soient à l'écoute et qui osent aller à contre-courant. Qui sont-ils aujourd'hui ?

A défaut de ce regard décalé Nantes pourrait dans quelques décades redevenir, après son fort rayonnement de ce début du 21e siècle, une "belle endormie"... mais après tout l'histoire ne fait peut-être que bégayer. L'Histoire peut aussi être tragique comme le montre de nombreux exemples de régions ou de villes prospères qui, pourtant convaincues de leurs atouts, se sont éteintes de mort lente enfermées dans la nostalgie de leur grandeur passée.

